



AJEFNE

Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse

57, rue Portland - bureau 206

Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 1H1

Téléphone et télécopieur : (902) 433-2085

Courriel : juristes@ajefne.ns.ca / Site Web : www.ajefne.ns.ca

Rapport des activités 2010-2011

Rapport de la présidente



En tant que présidente de l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse, il me fait un immense plaisir de vous présenter le rapport des activités 2010-2011 dans le cadre de notre Assemblée générale annuelle.

Au coeur des diverses initiatives menées par l'AJEFNE au nom de la communauté francophone et acadienne de la Nouvelle-Écosse se retrouve un effort constant d'améliorer l'accès aux services juridiques en français pour les membres de la communauté. Ce travail est un travail d'équipe, et nous ne pouvons avancer qu'avec la participation enthousiaste de nos membres et nos partenaires communautaires, que je me dois de remercier chaleureusement pour leur apport.

Au cours de la dernière année, l'AJEFNE a connu des changements au sein du bureau provincial avec l'arrivée de notre nouvelle directrice générale en remplacement de notre directeur général par intérim, Charles Gaudet. Au nom du conseil d'administration, nous souhaitons remercier Charles pour sa précieuse contribution lors de son séjour à l'AJEFNE, et nous sommes ravis d'accueillir Nancy Hayes au poste avec toutes ses habiletés de gestion et de planification.

Les projets et initiatives de l'AJEFNE qui sont prévus pour 2011-2012 s'annoncent bien, et j'ose compter sur l'énergie et la motivation de nos membres pour en assurer le franc succès. Je suis fière d'avoir pu contribuer au travail de l'Association au cours des deux dernières années, et j'entrevois un avenir prometteur pour l'AJEFNE et ses dossiers.



Andrée K. Godbout
Présidente

Rapport de la directrice générale



Nous avons réalisé tellement de belles choses pour l'année 2010-2011 et la prochaine année s'annonce tout aussi remplie. Nous continuons aussi notre travail envers les organismes francophones de la province et siégeons toujours sur divers comités. Nous continuons l'émission de radio «Justice pour tous» en collaboration avec Radio Halifax Métro. Cependant, le projet qui viendra particulièrement aider la communauté acadienne et francophone et aussi accroître la visibilité et la représentation de l'AJEFNE, est le portrait du système judiciaire en français en Nouvelle-Écosse. Ce projet ambitieux veut évaluer les connaissances de la communauté sur leur droit d'obtenir certains services judiciaires en français ainsi qu'identifier les services offerts ou non en français dans notre province. Votre opinion est importante alors n'oubliez pas de remplir notre sondage qui circulera au début de novembre et venez nous voir lors de notre tournée des régions pour découvrir les résultats de notre recherche.

En terminant, je tiens à remercier madame Marie-Claude Rioux qui a tenu la barre de l'association pendant plus de sept ans ainsi qu'à monsieur Charles Gaudet. Si mon travail est si passionnant, c'est grâce à vous. Je remercie le conseil d'administration de leur confiance ainsi que la collaboration inestimable des membres de notre communauté dans la réalisation de certains de nos projets. La prochaine année sera à l'image de ses représentants, accessible, informative et à l'écoute.

Je vous invite donc à prendre connaissance plus en détail de nos belles réalisations durant la dernière année en lisant notre rapport annuel.

À tous merci!

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nancy Hayes'.

Nancy Hayes
Directrice générale

Revendications

Comité provincial de justice

Depuis 2004, l'AJEFNE tient en moyenne quatre rencontres avec les représentants du ministère provincial de la Justice dont une rencontre avec le ministre de la Justice. L'AJEFNE continue de s'assurer que les préoccupations et les besoins de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse soient entendus par les représentants du ministère et qu'ils soient pris en compte dans les plans de service en français à venir. Ces rencontres ont permis de discuter de plusieurs dossiers dont :

Homologation des testaments en français

- L'homologation des testaments en français est une des questions qui demeurent irrésolues pour l'instant auprès du Ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse. En effet, l'article 12 du règlement relatif au Probate Act empêche tout citoyen de déposer un testament rédigé uniquement en français au tribunal des successions sans être accompagné d'une traduction. L'AJEFNE poursuit ses revendications pour le changement du règlement afin de faciliter l'accès aux documents testamentaires en français pour les membres de la communauté.

Legal Profession Act

- Les changements apportés au Legal Profession Act visant notamment à réduire le nombre de sièges au Conseil, comportent maintenant une obligation de consultation auprès des groupes minoritaires de la province et cela grâce aux revendications de l'AJEFNE.

Affichage bilingue dans les palais de justice

- L'AJEFNE revendique régulièrement un affichage bilingue accru, et a reçu confirmation que l'affichage est maintenant bilingue aux palais de justice de Yarmouth, Digby, Halifax, Dartmouth, Annapolis Royal ainsi qu'à Comeauville. En 2011-2012, le palais de justice de Port Hawksbury verra aussi un affichage bilingue.

Des modifications aux troupes à l'intention des jurés

- Suite à un questionnement provenant de membres de la communauté francophone et acadienne de la province, l'AJEFNE a collaboré avec le Ministère de la Justice provincial pour assurer une meilleure documentation française pour ceux qui se retrouvent assignés à la fonction de juré.

Pour terminer, le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse a présenté un plan de service en français pour l'année 2011-2012. Le plan est accessible sur le site internet du ministère à l'adresse suivante : http://www.gov.ns.ca/just/global_docs/2011-2012_FLS_Plan_Final-FR.pdf

L'AJEFNE reconnaît le travail effectué par le ministère de la Justice en ce sens et elle juge que le plan représente une excellente étape vers l'amélioration des services juridiques en français dans notre province.

Amendements à la Loi sur les langues officielles

À l'invitation de la sénatrice Maria Chaput, l'AJEFNE a participé à une conférence téléphonique au sujet de la Loi sur les Langues Officielles que la sénatrice souhaiterait moderniser. Pour faire suite à cette conférence téléphonique, nous lui avons fait parvenir des exemples concrets illustrant la nécessité d'apporter des amendements à la Loi, notamment les services de la GRC sur la transcanadienne, la diminution possible des services bilingues offerts par les institutions fédérales dans les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve et Labrador et le fait que les institutions fédérales jugées essentielles ne reflètent pas toujours les besoins réels de la population francophone.

Représentations

L'Association des juristes d'expression française est sollicitée de façon régulière pour participer à divers événements ou rencontres.

Représentation de la présidence

L'AJEFNE est représentée par la présidence au sein de nombreux conseils d'administration provinciaux et nationaux, notamment à la Société du barreau de la Nouvelle-Écosse, au Conseil provincial des membres de la FANE, au sous-comité consultatif pour l'accès à la justice dans les deux langues officielles et au Conseil d'administration de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEFCL). Les réunions de la FAJEFCL se déroulant tant par conférence téléphonique qu'en personne, l'AJEFNE fut représentée à Ottawa et à Winnipeg.

L'AJEFNE tient à souligner l'appui considérable que la FAJEFCL offre à ses membres, notamment dans la revendication de l'amélioration de l'accès à la justice en français pour les dossiers d'envergure nationale tels que l'appui au Programme de contestation judiciaire, la nomination d'un nombre accru de juges bilingues et le projet de loi C-23 portant sur les modifications aux dispositions linguistiques du Code criminel. La FAJEFCL représente également les intérêts de ses membres auprès de l'Association du barreau canadien et lors de ses comparutions auprès des comités du Sénat et de la Chambre des communes.

Rencontre des directions générales de la FAJEFCL

La FAJEF organise chaque mois des conférences téléphoniques pour permettre aux directions générales des AJEFs de préciser diverses initiatives ayant cours dans les provinces, de partager les idées de projets envisagés comme le Portail du CTDJ et le projet Cliquer Justice et de mettre sur pied des partenariats interprovinciaux.

Représentation de l'AJEFNE à l'ABC (Nouvelle-Écosse)

Maître Lynette Muise agit comme représentante de l'AJEFNE au Conseil d'administration de l'ABC. Trois réunions ont eu lieu au cours de l'année et ont permis de réfléchir aux possibilités d'arrimer les besoins en formation de l'AJEFNE avec la formation offerte par l'ABC. De plus, Maître Muise offre gratuitement ses services de traduction de documents à l'ABC.

Rencontre du Sous-comité d'accès à la justice dans les deux langues officielles

Le représentant de la présidente ainsi que la direction générale par intérim se sont rendu à Ottawa au mois de novembre dernier pour une réunion du sous-comité de la justice dans les deux langues officielles. Cette réunion a permis de discuter de la composition des membres du Comité consultatif. Par la suite, ils ont invité chaque AJEF à leur recommander des membres potentiels. Nous avons fait la recommandation d'inviter la FANE, le RANE et le CJP. Le ministère de la Justice du Canada insiste pour trouver des moyens afin d'augmenter la demande des services juridiques en français à travers le pays.

Rencontre avec le Nova Scotia Barristers' Society

L'AJEFNE a eu plusieurs rencontres avec le NSBS au cours de l'année. Ces rencontres ont permis entre autre, de discuter des changements apportés au Legal Profession Act visant notamment à réduire le nombre de sièges au Conseil. L'AJEFNE n'a pu empêcher ce changement mais suite à nos revendications, le Legal Profession Act comporte maintenant une obligation de consultation auprès des groupes minoritaires de la province.

Représentations (Suite)

Comité consultatif du Centre de traduction et de terminologie juridique (CTTJ) de l'Université de Moncton

Cette année, la directrice générale s'est rendue à Moncton pour participer à la deuxième réunion du Comité consultatif du CTTJ. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'échanger sur les possibilités de formation de part et d'autre et de renforcer les liens.

Comité directeur sur l'immigration francophone

Cette année encore, l'AJEFNE siège au comité directeur sur l'immigration francophone. À ce titre, lors d'une réunion, elle a fait part d'une préoccupation vis-à-vis d'un atelier juridique donné par un organisme anglophone à des immigrants francophones grâce à l'aide d'un interprète. L'AJEFNE en a profité pour leur rappeler qu'elle peut offrir de tels ateliers en français. L'AJEFNE a aussi assisté à l'ouverture officielle du centre d'immigration francophone de la Nouvelle-Écosse.

Caucus libéral sur les langues officielles

L'AJEFNE a participé au Caucus libéral sur les langues officielles à Baddeck pour exposer son évaluation sur la Feuille de route du gouvernement conservateur sur les langues officielles. L'AJEFNE a ainsi pu faire des recommandations afin que ce financement soit, dans le futur, indexé au coût de la vie. L'association recommande aussi aux ministères fédéraux qu'ils étudient la possibilité d'uniformiser leur processus relatif à la préparation et à la gestion des demandes de financement pour que celui-ci soit plus simple.

Formation

L'AJEFNE continue d'être sollicitée pour offrir des ateliers ou des conférences juridiques portant sur divers domaines du droit.

À titre d'exemple, l'AJEFNE a offert quatre ateliers au nouveau Centre communautaire de la Rive-Sud dont Rôle et responsabilités du Conseil d'administration, Réunion efficace, Gestion des ressources humaines ainsi que La Loi sur la protection des renseignements personnels et des documents électroniques. Aussi, à la demande du projet « immigration » de l'Université Sainte-Anne à Halifax, l'AJEFNE a offert une série de quatre ateliers à une dizaine de participants. Les quatre ateliers étaient : Le droit du travail, Les femmes et le droit, Gestion des ressources humaines et La Loi sur la protection des renseignements personnels et des documents électroniques.

De plus, nous avons reçu trois formations distinctes : une formation sur ***L'influence des politiques*** offerte par madame Vaughne Madden, directrice générale de l'Office des affaires acadiennes, une autre sur la ***Planification stratégique*** et une session d'information sur le guide ***C'est entre vos mains : guide à l'intention des personnes aînées*** préparé par le Legal Information Society of Nova Scotia.

Rencontre avec Nova Scotia Legal Aid Commission

Lors de la dernière rencontre avec la Nova Scotia Legal Aid Commission (NSLAC), ceux-ci ont exprimé leur désir d'être invités lors des projets de développement professionnel que nous offrons à nos membres. De plus, ils aimeraient explorer des possibilités de partenariat afin d'offrir plus de services à la communauté francophone.

Comité sur le développement professionnel

Cette année, l'AJEFNE a effectué un sondage proposant plusieurs formations et ateliers pouvant être offerts dans les années à venir. Suite aux résultats, nous avons offert un premier atelier qui portait sur la correspondance juridique en français présenté par monsieur Louis Beaudoin et un deuxième offert par madame Sylvette Savioe Thomas sur les outils linguistiques pour la common law en français.

Projets

Programme d'information des parents

L'AJEFNE a terminé la deuxième phase du projet Programme d'information aux parents qui était de produire une vidéo en anglais et une en français. Ces vidéos seront présentées aux parents en instance de divorce lors d'ateliers. Sans la collaboration inestimable des membres de la communauté acadienne et francophone, ce projet n'aurait pas pu voir le jour. Grâce à eux, nous avons créé un produit qui ressemble à la communauté et qui a plu au comité de la division de la famille. Nous espérons que le Programme d'information aux parents sera disponible en français dès la fin 2012.

Droit Devant

L'AJEFNE est fière d'avoir produit le premier jeu de société portant sur le droit : Droit Devant. Le jeu comprend plus de 1 000 questions portant, entre autres, sur les termes juridiques, les statistiques liées au crime, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, les carrières en justice, l'appareil judiciaire, les causes de droit linguistique et la Charte canadienne des droits et libertés. Un immense merci aux avocats qui ont accepté de faire la révision des mille questions du jeu.

Tournée Atlantique

Afin d'appuyer la communauté acadienne et francophone partout en Atlantique, l'AJEFNE a effectué une tournée pour présenter sa mission, son mandat et ses activités à la communauté acadienne et francophone, aux juristes d'expression française et aux organismes de vulgarisation juridique de l'Île du Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador qui ne possèdent pas d'Association de juristes d'expression française dans leur province.

Ateliers donnés au camp de justice en français à Terre-Neuve-et-Labrador

Suite à la demande du Public Legal Information Association of Newfoundland, l'AJEFNE a donné des ateliers lors du premier camp de droit que le PLIAN offrait en français. Durant ce camp, l'AJEFNE a offert à une vingtaine de jeunes, deux ateliers dont un portant sur l'Internet et la sécurité et l'autre sur La drogue et les soins de santé. Ces deux ateliers ont bien été accueillis par les jeunes.

Fiches juridiques/Tournée provinciale

Lors d'un colloque du RANE, l'AJEFNE a lancé ses fiches juridiques à l'intention des aînés. Suite à la création de ces fiches, le RANE, en collaboration avec l'AJEFNE, a effectué une tournée provinciale afin de les présenter par le biais d'ateliers sur le testament et la nouvelle loi sur Les directives personnelles. Un premier forum juridique a été offert à Halifax. Et par la suite, nous sommes allés dans les régions de Clare, Argyle, Chéticamp et Isle Madame. Un grand merci aux membres qui nous ont permis d'en faire un si grand succès : Suzanne Robichaud, Lynette Muise et Carmelle Lavigne. Et un merci tout spécial à Eric Atkintson et Réjean Aucoin même si leurs ateliers ont dû être annulés à cause de mère nature.

Justice pour tous

L'AJEFNE, en partenariat avec la station de radio CKRH, a maintenant une émission radiophonique appelée « Justice pour tous ». Ces chroniques juridiques sont diffusées sur les ondes des quatre radios communautaires de la Nouvelle-Écosse. Ils se veulent une vulgarisation des lois et par le fait même veulent sensibiliser les citoyens sur leurs rôles et leurs responsabilités – il y est clairement mentionné qu'il ne s'agit pas d'un avis juridique. Cette présence radiophonique permet d'accroître la visibilité de l'AJEFNE à travers la province.



Tournée du RANE 2011
Carmelle Lavigne à Chéticamp

Projets (suite)

Journée du droit 2010

La journée du droit 2010 a encore une fois obtenu un franc succès. Trente jeunes, provenant de quatre écoles du secondaire, participaient à cette activité. Dans le cadre de la journée, les élèves ont notamment eu la chance de participer à un procès simulé, présidé par Maître Roland Deveau. Ils ont été en mesure, par la suite, de poser des questions à celui-ci sur son éducation et ses fonctions comme juge administratif.

Prix du juriste de l'année

L'AJEFNE a présenté, cette année, son tout premier prix Juriste de l'année à une personnalité ayant contribué à l'avancement des services juridiques en français. C'est lors d'une réception que le récipiendaire, l'honorable juge Jean-Louis Batiot, s'est vu remettre ce tout premier prix de l'AJEFNE. Étant originaire de la Vendée, en France, M. Batiot est arrivé en Nouvelle-Écosse en 1962 afin d'y poursuivre des études de droit à Dalhousie University. Il a par la suite pratiqué le droit pendant une dizaine d'années avant de devenir juge à la Cour provinciale de la Nouvelle-Écosse, puis juge en chef-adjoint pour ensuite être nommé juge en chef de ce même tribunal. M. Batiot s'est dit très honoré de recevoir ce premier prix remis par l'association.



La présidente Andrée K. Godbout et le juge Batiot

NOUVEAUX PROJETS

Projet Portrait du système judiciaire en français en Nouvelle-Écosse

L'AJEFNE effectuera une recherche sur la situation générale de tous les aspects du système judiciaire en français en Nouvelle-Écosse et partagera cette recherche lors de colloques qui auront lieu dans trois régions de la Nouvelle-Écosse. Ce projet permettrait de suggérer des pistes d'actions afin d'améliorer notre système judiciaire.

Projet semaine de sensibilisation aux victimes d'actes criminels

L'AJEFNE a reçu du financement pour la semaine de sensibilisation aux victimes d'actes criminels. Elle a offert une session présentée aux élèves du CSAP et une autre présentée aux membres de la communauté en collaboration avec la FFANE. Elle a également rédigé un dépliant à ce sujet ainsi qu'un signet.

États financiers *au 31 mars 2011*

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du vérificateur	1
Bilan	2
État des résultats et de l'avoir net non répartis	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires aux états financiers	5,6
Annexe des résultats des projet spéciaux	7

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Aux membres du Conseil d'administration de
l'association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié le bilan de l'association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse au 31 mars 2011 ainsi que les états des résultats et de l'avoir net non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir une assurance raisonnable quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de ses soldes de fonds et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Dartmouth, Nouvelle-Écosse
Le 19 septembre 2011



Porter Hétu Nova Scotia

États financiers au 31 mars 2011 (Suite)

BILAN AU 31 MARS 2011

Actif

	2011	2010
Actif à court terme		
Encaisse	8 915 \$	27 296 \$
Débiteurs (note 3)	34 221	29 883
Frais payés d'avance	575	575
	<u>43 711 \$</u>	<u>57 754 \$</u>

Passif

Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	10 778 \$	26 637 \$
Revenus reportés (note 4)	12 378	9 878
	<u>23 156</u>	<u>36 515</u>

Avoir Net

Surplus accumulé (note 5)	20 555	21 239
	43 711 \$	57 754 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, Administrateur

_____, Administrateur

_____, Date



États financiers au 31 mars 2011 (Suite)

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR NET NON RÉPARTIS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Budget approuvé	2011	2010
Produits			
Subventions fédérales	68 000 \$	68 000 \$	68 000 \$
Cotisations et divers	500	2 611	7 651
	<u>68 500</u>	<u>70 611</u>	<u>75 671</u>
Projets spéciaux (page 7)	0	111 269	86 611
	<u>68 500</u>	<u>181 880</u>	<u>162 282</u>
Charges			
Allocation des coûts de finance	3 500	3 240	3 704
Assurances	1500	1550	1 550
Cotisation	25	28	53
Créance irrécouvrable	0	0	3 783
Déplacement et réunions	3 500	3 223	5 218
Divers	0	224	148
Frais bancaires	300	385	188
Frais professionnels et honoraires	2 500	2 835	3 267
Informatique	500	590	426
Locations et entretien de bureau	8 500	9 044	8 057
Matériel de bureau	1100	1132	1 197
Publicité et promotion	1200	1456	1 139
Salaires et avantages sociaux	44 375	45 228	44 375
Télécommunications	1500	1745	2 061
	<u>68 500</u>	<u>70 680</u>	<u>75 166</u>
Projets spéciaux (page 7)	0	111 884	87 781
	<u>68 500</u>	<u>182 564</u>	<u>162 947</u>
Excédent (déficit) des produits sur les charges	0	(684)	(665)
Avoir net au début de l'exercice	<u>21239</u>	<u>21239</u>	<u>21 904</u>
Avoir net à la fin de l'exercice	<u>21239</u> \$	<u>20 555</u> \$	<u>21239</u> \$



États financiers au 31 mars 2011 (Suite)

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORIE

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
Mouvements de trésorerie liés au fonctionnement :		
Excédent (déficit) des revenus sur les charges	(684) \$	(665) \$
Changement dans les postes à court terme :		
Diminution (augmentation) dans les comptes à recevoir	(4 338)	(11 910)
(Diminution) augmentation dans les créditeurs et frais courus	(15 859)	8 723
(Diminution) dans les revenus reportés	<u>2 500</u>	<u>(2 156)</u>
Augmentation de l'encaisse	(18 381)	(6 008)
Encaisse au début de l'exercice	<u>27 296</u>	<u>33 304</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>8 915</u></u> \$	<u><u>27 296</u></u> \$

États financiers au 31 mars 2011 (Suite)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

1. Nature des opérations

L'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse a pour but de promouvoir l'accessibilité des services juridiques en français à la population acadienne, francophone et francophile de la Nouvelle-Écosse.

2. Pratiques comptables

(a) Achats d'immobilisations

L'association, dont les produits sont moins de 500 000\$, a adopté la politique de traiter les achats d'immobilisations comme des dépenses courantes dans l'année d'acquisition.

(b) Projets de développement

Les bénéfices (pertes) net(te)s des projets de développement sont reporté(e)s à l'exercice dans lesquelles projets se termineront.

3. Débiteurs

	2011	2010
Comptes à recevoir	30 781 \$	28 251 \$
Taxe de vente harmonisée	<u>3 440</u>	<u>1 632</u>
	<u>34 221</u> \$	<u>29 883</u> \$

4. Revenus reportés

	2011	2010
Brochure juridique	269 \$	269 \$
Journée de sensibilisation	2 500	0
Immigration	9 362	9 362
Site Web	100	100
Journée du droit	<u>147</u>	<u>147</u>
	<u>12 378</u> \$	<u>9 878</u> \$

États financiers au 31 mars 2011 (Suite)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

5. Surplus accumulé	2011	2010
Surplus avec restriction interne	1 553 \$	1 553 \$
Surplus sans restriction	19 002	19 686
	<u>20 555</u> \$	<u>21 239</u> \$

6. Engagements

Les versements pour la location du bureau durant le prochain exercice se chiffrent à 7 924\$

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres dans la colonne comparative ont été reclassés afin d'accommoder la présentation pour l'année courante.

8. Dépendance économique

L'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse est dépendante du financement du gouvernement fédéral pour son existence.

9. Instruments financiers

Les instruments financiers de l'association sont constitués des encaisses, des débiteurs, et des créditeurs et frais courus. Sauf indication contraire, la direction considère que l'association n'est pas exposée à des risques de taux d'intérêt, de change ou de crédit importants découlant de ces instruments financiers. Sauf indication du contraire, la juste valeur des instruments se rapproche de leur valeur comptable.

10. Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.



États financiers *au 31 mars 2011 (Suite)*

ANNEXE DES RÉSULTATS DES PROJETS SPÉCIAUX

	Journée de sensibilisation	Droit Devant	Journée du Droit	Justice Pour tous	Tournée Atlantique	Projet PIP	2011 Total
Produits							
Subventions fédérales et autres	3 000 \$	45 000 \$	9 050 \$	12 125 \$	10 100 \$	31 994 \$	111 269 \$
Charges							
Salaires et avantages sociaux	0	37 820	5 220	6 242	6 923	15 557	71 762
Honoraires	1 000	0	0	0	0	450	1 450
Déplacements et repas	0	0	3 060	0	1 543	990	5 593
Graphistes et impressions	0	7 180	0	0	364	0	7 544
Publicité et promotion	1 870	0	636	5 819	860	0	9 185
Production	0	0	0	0	0	13 051	13 051
Matériel de bureau	0	0	0	199	26	0	225
Téléphone et Informatique	250	0	0	0	0	327	577
Divers	0	0	308	70	500	1 619	2 497
	<u>3 120</u>	<u>45 000</u>	<u>9 224</u>	<u>12 330</u>	<u>10 216</u>	<u>31 994</u>	<u>111 884</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>(120) \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>(174) \$</u>	<u>(205) \$</u>	<u>(116) \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>(615) \$</u>

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Page 7



Porter Hétu Nova Scotia



AJEFNE

Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse

57, rue Portland - bureau 206

Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 1H1

Téléphone et télécopieur : (902) 433-2085

Courriel : juristes@ajefne.ns.ca / Site Web : www.ajefne.ns.ca

L'AJEFNE tient à remercier sincèrement le ministère de la Justice du Canada pour son appui important.



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada